

## BUDGET 2024 : LE CONTEXTE INFLATIONNISTE ET LES CONSÉQUENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AFFECTENT LES FINANCES MUNICIPALES

Stoke, le 19 décembre 2023 – Le Conseil municipal de Stoke a procédé à l'adoption du budget de l'année financière 2024 lors de la séance extraordinaire du 18 décembre courant. Le budget, plombé par l'augmentation des charges annexes (Sûreté du Québec, sécurité incendie, déneigement, quotes-parts), s'élève à 4 325 544 \$, en hausse de 10,6 % par rapport à l'année 2023. L'augmentation moyenne des taxes foncières municipales se situe à 345 \$, excluant la tarification des services municipaux.

Comparativement à l'année 2023 où, pour maintenir un taux de taxation raisonnable, le Conseil avait affecté la somme de 235 500 \$ du surplus libre non affecté à l'équilibrage du budget, la somme de 75 000 \$ a pu être utilisée en 2024 pour réaliser l'exercice sans porter atteinte à la stabilité économique de la Municipalité. En effet, les hausses de tarifs constatées au cours de l'année 2023 ainsi que les conséquences directes des changements climatiques sur les infrastructures municipales ont engendré des dépassements de coûts dans plusieurs postes budgétaires.

« Nos charges augmentent de 415 000 \$ en 2024, comparativement à 2023, explique d'entrée de jeu le maire Luc Cayer. De ce montant, 250 000 \$ sont imputables à la Sûreté du Québec, au service de sécurité incendie et civile, au déneigement et aux différentes quotes-parts que nous devons payer. La hausse des charges des services administratifs représente pour sa part 4,2 % d'augmentation, ce qui se situe tout juste en-deçà de l'inflation de 4,4 %. »

Un mandat d'équilibrage du rôle d'évaluation foncière a d'ailleurs été donné aux évaluateurs agréés JP Cadrin et associés pour s'assurer que le prochain rôle entrant en vigueur en 2025 soit plus équitable pour les propriétaires fonciers. Ce mandat, au coût unique de 28,35 \$ par matricule, a été facturé en 2024 et contribue, de façon ponctuelle, à l'augmentation des charges du budget.

### Un programme triennal d'immobilisations (PTI) équilibré pour les trois prochaines années

Le Conseil a également procédé à l'adoption du PTI 2024-2025-2026 au cours de cette même séance. Pour réaliser les projets d'investissement évalués à 1 376 548 \$ en 2024, le Conseil a dû taxer 109 510 \$ et affecter divers fonds, subventions et surplus au paiement des projets qui y sont prévus. Entre autres projets, notons la réfection de la toiture du centre communautaire, la reconstruction d'une portion du chemin Côté, la réfection de ponceaux dans le 6<sup>e</sup> Rang Ouest et le 13<sup>e</sup> Rang et les travaux de mise aux normes des roseaux épurateurs du réseau d'égouts. Pour les années 2025 et 2026, le Conseil a planifié respectivement des investissements de 1 339 250 \$ et 3 177 750 \$.

On consulte toute la documentation relative au budget de l'année 2024 et au PTI 2024-2025-2026 sur le site web de la Municipalité à l'adresse [stoke.ca/taxation](http://stoke.ca/taxation).

- 30 -

**Source :**

Anne Turcotte  
Directrice générale et greffière-trésorière  
[direction@stoke.ca](mailto:direction@stoke.ca)  
819-878-3790, poste 221

**Information :**

Luc Cayer  
Maire  
[mairie@stoke.ca](mailto:mairie@stoke.ca)  
819-878-3790, poste 223